

EDITO

Chères Hayardes, chers Hayards,

Quelle période ! nous sommes toutes et tous déstabilisés par cette actualité que personne n'aurait jamais pu imaginer. La peur du virus, l'angoisse du confinement, le chamboulement professionnel, la distance avec ses proches, sont autant d'éléments extrêmement perturbants dans nos vies. Pour autant nous ré-apprenons d'autres choses, qui sont précieuses : le lâcher-prise, le chant des oiseaux, le temps familial. Je remercie les nombreuses personnes qui se sont proposées spontanément pour s'occuper de nos Anciens, par exemple en faisant leurs courses. C'est l'esprit de village, si précieux dans des temps de crise !

N'hésitez pas non plus à partager vos bonnes idées, par exemple sur la page Facebook du village, ou par mail. **Restons chacun chez nous, mais restons en lien !**

Prenez bien soin de vous,
Laurence LEMAITRE



URGENT

COVID-19

SOYONS TOUS RESPONSABLES

Respecter le confinement c'est préserver nos vies et celle des autres

#RESTEZ CHEZ VOUS#

Les déplacements sont interdits à partir du mardi 17 mars midi, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- ✓ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés,
- ✓ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- ✓ Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- ✓ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- ✓ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- ✓ Convocation judiciaire ou administrative.
- ✓ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Attestation dérogatoire à télécharger sur un site officiel, à imprimer ou recopier à la main, à renouveler quotidiennement :
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

SOUTIEN

La mairie soutient tout le personnel soignant mais pas que, elle pense aussi aux pompiers, taxis, agriculteurs qui nous nourrissent, aux transporteurs, aux employés de commerces d'alimentation, aux assistantes maternelles et crèches réquisitionnées pour garder les enfants du personnel soignant, etc. à toutes les personnes qui doivent continuer à travailler.



INFO MAIRIE

MAIRIE

Suite aux mesures exceptionnelles concernant le passage au stade 3 de l'épidémie du COVID-19 annoncées par le Gouvernement et afin de limiter la propagation du virus, **l'accueil physique de la Mairie est fermé jusqu'à nouvel ordre.**

En cas **d'urgence majeure, un numéro spécial** est mis en place à partir du mercredi 18 mars à 8h00 : 06 25 60 11 51

Merci de l'utiliser à bon escient.

Liens maintenus avec la mairie :

- adresse mail : mairie@leshaies.fr
- boîte aux lettres
- Facebook en message privé

LA MUNICIPALITE RESTE EN PLACE PROVISOIEMENT

Suite au 1er tour des élections municipales le 15 mars, les quinze candidats de la liste menée par Thierry Sallandre ont été élus. Il n'y aura donc pas de second tour dans notre village.

Pour autant, le Conseil Municipal d'installation et d'élection du Maire qui devait se dérouler le 20 mars a été annulé suite aux décisions gouvernementales. Aussi, jusqu'à nouvel ordre (probablement mi-mai), c'est l'ancienne équipe municipale qui reste en place.

Sauf contrordre, les élections du 15 mars ne seront pas remises en cause, et la nouvelle équipe prendra officiellement ses fonctions dès que le premier Conseil pourra se tenir.

REGROUPEMENT INTERDIT

Tous les regroupements de personnes sont interdits. Les manifestations ont été annulées (carnaval, pétanque, soirée court métrage, chasse aux œufs), le festival d'humour est reporté à octobre.

Tous les lieux publics sont fermés : pétanque, city stade et étang communal.
Un arrêté municipal a été pris en ce sens.

ECOLE ET GARDERIE

Dès le 16/03/2020, la mairie et l'école ont été très réactives pour mettre en place, si besoin un service d'accueil exceptionnel. Celui-ci est destiné exclusivement aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, qui n'ont pas trouvé de moyen de garde alternatif.

Ainsi, cet accueil ne concerne que les enfants dont les 2 parents exercent les professions suivantes :

- tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées
- les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

Un lien avec l'équipe municipale et l'école est fait régulièrement pour organiser au mieux la gestion de ce dispositif.

REGLES DE BON VOISINAGE

Etant donné que **nous sommes tous à la maison**, il serait bien d'observer quelques règles indispensables pour le bien de tous :

- Les **travaux de bricolage** ou de jardinage bruyants, (tonte des pelouses), peuvent être réalisés en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- Veiller à **ne pas laisser japper votre chien et ne pas le laisser divaguer.**
- Ecouter la **musique** sans déranger la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.

INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

MESURES PRISES PAR L'AGGLO

Vienne Condrieu Agglomération s'organise pour assurer la **continuité des services essentiels** : gestion de l'eau potable, collecte des ordures ménagères, transports, garde des enfants de moins de 3 ans pour le personnel du système de santé, paiement des fournisseurs, etc.

Néanmoins, Vienne Condrieu Agglomération est contrainte de prendre de nouvelles dispositions : À compter du mardi 17 mars, les services de l'Agglo seront joignables uniquement par téléphone au 04 74 78 32 10, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h, ou par mail info@vienne-condrieu-agglomeration.fr. Le siège de Vienne Condrieu Agglomération sera donc fermé au public.

Pour rappel, le **Point Info Mode de Garde** est quant à lui joignable au 04 27 87 80 00, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, ou par mail à pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr.

Compte tenu de la fermeture au public, toutes les permanences se tenant habituellement à l'Agglo sont suspendues jusqu'à nouvel ordre : Point Info Énergie, AGEDEN, SOLIHA, etc.

À compter du lundi 16 mars, la **Maison des Services Publics de Condrieu est fermée au public**.

Vienne Condrieu Agglomération assure la continuité du service public pour tout ce qui concerne les demandes d'abonnement à l'eau et les ouvertures de compteurs. En ce qui concerne l'assainissement, tous les rendez-vous pour les contrôles de raccordements d'eaux usées qui ne présentent pas de caractère urgent sont annulés et seront reportés à une date ultérieure. Il en est de même pour les contrôles périodiques pour les installations d'assainissement non collectif. Pour tout renseignement ou demande d'intervention urgente, une permanence téléphonique est assurée au 04 82 03 33 00 ou par mail à cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr

FERMETURE DES DECHETERIES

Les déchèteries de Vienne Condrieu Agglomération sont fermées au public à compter du 17/03/2020.

Un dispositif spécial en cas de nécessité absolue est néanmoins prévu pour les professionnels du territoire.

Pour en savoir plus :

<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>

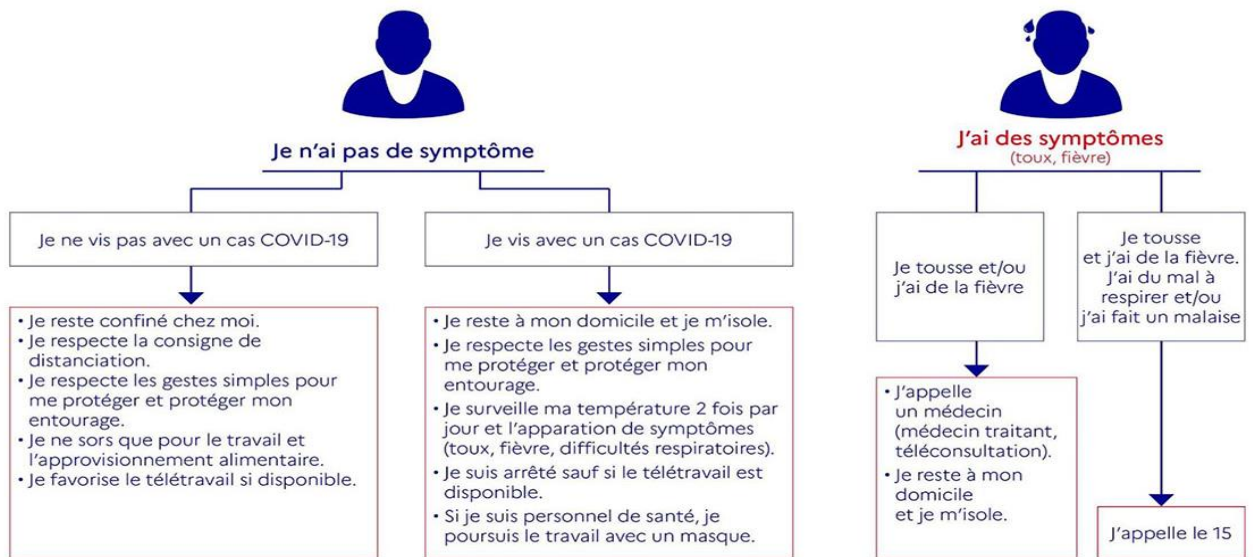
DECHETS

La mairie lance un appel au civisme : si elle comprend que le temps libre de chacun permet de faire du rangement chez soi, elle invite chacun à ne pas déposer sur l'espace public, devant les déchetteries ou dans la nature, ses déchets encombrants et à les conserver chez soi, dans l'immédiat jusqu'à la fin officielle du confinement.

Le contrevenant s'expose à une amende prévue par le Code Pénal.

Rappel : le brûlage à l'air libre est interdit.

Coronavirus : quel comportement adopter ?



Pour plus d'information concernant le coronavirus et COVID-19 je peux appeler le numéro vert 0800 130 000

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

AGRICULTURE - PRODUCTEURS LOCAUX

Un décret est paru lundi soir, suspendant tous les marchés ouverts, sauf dérogation (qui sont rares). Pour nos agriculteurs et agricultrices hayard(e)s qui faisaient les marchés, c'est un vrai coup dur. Car bien sûr on ne peut mettre ni les animaux ni les végétaux en chômage technique, la nature continue de produire... Les filières plus longues commencent également à pâtir de cette crise.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les exploitations agricoles qui sont dans ce cas-là, avec la suppression brutale de leurs débouchés. Si vous êtes intéressés par leurs produits, **contactez-les** (sans aller sur place) et ils vous indiqueront la marche à suivre pour les commandes et/ou livraisons que chacun a mis en place.

❖ **EARL de la SAINTY - SATRE Florent et VILLANO Christelle** - fromage de chèvre

Perte des marchés de Pont Evêque et Vienne

Tel : 06 50 99 23 45 - Mail : christellevillano@gmail.com

❖ **JULIEN Patrick et Delphine** - fromage de chèvre

Perte du marché de Vienne

Tel : 06 25 13 79 58

❖ **EARL des Pampilles - LEMAITRE Mickaël** - fromage de chèvre

Perte des 2 marchés de Caluire

Mail : fermepampilles@gmail.com

❖ **Christelle BONNEFOUX** - agneaux

Gros ralentissement de la coopérative

Tel : 06 88 11 65 60 - Mail : cadifanne@gmail.com



LES PAGES POSITIVES

L'antidote à l'ennui

Le confinement est la solution la plus responsable pour ralentir l'épidémie et sauver des vies. Pendant cette période où l'ennui peut s'installer, nous souhaitons vous donner des idées, des choses à faire sans bouger de la maison. Nous avons tous des projets ou occupations que nous n'avions pas le temps de faire. Profitons de ce temps qui nous est imposé pour les réaliser.

Il est recommandé de maintenir un rythme qui se rapproche du rythme habituel qui structure les journées (heures de lever et coucher, des repas, activités et détente...), plutôt que le temps libre qui risque d'être facteur d'angoisse.

Voici quelques bons plans pour s'occuper l'esprit, se chouchouter ou encore se maintenir en forme :

- Garder contact avec sa famille, ses amis, ses collègues en leur téléphonant régulièrement
- Faire un grand ménage de printemps, trier dans la maison, sur son téléphone et son ordinateur
- Lire, écouter de la musique, dessiner, peindre, bricoler, jardiner, faire du sport, apprendre la musique, une langue...
- Trier, classer ses papiers administratifs ou ses photos papier ou sur ordinateur, réaliser un album photo sur internet ou un carnet photo en scrapbooking (collage artistique).
- Avec les enfants : réaliser des loisirs créatifs, faire des jeux de sociétés, un arbre généalogique, ou cuisiner en famille, observer les oiseaux depuis la fenêtre et essayer de les reconnaître...
- Ecrire, un exercice de liberté en ce temps de confinement, recommandé surtout pour les enfants et ado qui permet de mettre sur papier tout ce qu'ils ressentent.

POEME

Les rues étaient vides, les magasins fermés, les gens ne pouvaient plus sortir. Mais le printemps ne savait pas, et les fleurs ont commencé à fleurir, le soleil brillait, les oiseaux chantaient, les hirondelles allaient bientôt arriver, le ciel était bleu, le matin arrivait plus tôt. C'était en mars 2020 ...

Les jeunes devaient étudier en ligne, et trouver des occupations à la maison, les gens ne pouvaient plus faire de shopping, ni aller chez le coiffeur. Bientôt il n'y aurait plus de place dans les hôpitaux, et les gens continuaient de tomber malades. Mais le printemps ne savait pas, le temps d'aller au jardin arrivait, l'herbe verdissait. C'était en mars 2020 ...

Les gens ont été mis en confinement pour protéger les grands-parents, familles et enfants. Plus de réunion ni repas, de fête en famille. La peur est devenue réelle et les jours se ressemblaient. Mais le printemps ne savait pas, les pommiers, cerisiers et autres ont fleuri, les feuilles ont poussé. Les gens ont commencé à lire, jouer en famille, apprendre une langue, chantaient sur le balcon en invitant les voisins à faire de même, ils ont appris une nouvelle langue, être solidaires et se sont concentrés sur d'autres valeurs. Les gens ont réalisé l'importance de la santé, la souffrance, de ce monde qui s'était arrêté, de l'économie qui a dégringolé.

Les oiseaux ont fait leur nid, les hirondelles étaient arrivées. Puis le jour de la libération est venu, les gens l'ont appris à la télé, le virus avait perdu, les gens sont descendus dans la rue, chantaient, pleuraient, embrassaient leurs voisins, sans masques ni gants. Et c'est là que l'été est arrivé, parce que le printemps ne savait pas. Il a continué à être là malgré tout, malgré le virus, la peur et la mort.

Parce que le printemps ne savait pas, il a appris aux gens le pouvoir de la vie.

Source anonyme



RESTONS POSITIFS ! ON S'ORGANISE PENDANT LE CONFINEMENT

SOLIDARITE

Si vous connaissez une personne fragile, isolée susceptible d'être sans visite, merci de la signaler à la mairie par mail mairie@leshaies.fr

Si vous avez connaissance de personnes fragiles qui ont besoin de faire des courses, faites le savoir en mairie mairie@leshaies.fr
Des habitants bénévoles se sont portés volontaires. Vous pouvez vous rajouter à cette liste de bénévoles.

Nous les mettrons en contact.

Prenez des nouvelles de vos proches par téléphone, au besoin, faites leurs courses.

Un grand MERCI à tous !

CULTURE A DISTANCE

En ces temps difficiles,
l'Association Culturelle des Haies reste à vos cotés !

Pour rendre moins désagréable la période actuelle, dans l'espoir de contribuer à lui donner du sens, **elle vous propose :**

- De visiter les plus grands musées du monde depuis chez vous !

<https://positivr.fr/coronavirus-voici-une-compilation-des-musees-a-visiter-gratuitement-depuis-chez-vous>

- De se cultiver à distance :

<https://www.culture.gouv.fr/Culturecheznous>

- De relayer une riche initiative de la médiathèque de Givors. Chaque jour, des potions d'humour, d'activités, de lecture, de musique, de spectacle... pour cultiver votre corps et votre esprit.
À consommer sans modération ! :

<https://www.mediatheque-givors.net/accueil/antidote>



L'école à la maison : France 4

☰ Au vu de l'actualité, France 4 bouleverse ses programmes en donnant la priorité à l'éducation. Ainsi, des cours vont être dispensés par des professeurs de l'**Éducation nationale**. À partir du 23 mars, retrouvez du lundi au vendredi :

☐ De 09h00 à 11h30 des programmes dédiés aux plus petits avec :

de 09.00 à 10.00 : des cours pour les CP et CE1 : 30 minutes de lecture et 30 minutes de maths.

de 10.00 à 11.30 : des programmes ludo éducatifs pour les préscolaires avec :

Yétili Saison 2, ABC... Dino, Voici Timmy, Apprends avec Timmy, Mon job de rêve, Sid le petit Scientifique, Petit Malabar, Bitz and Bob, Géo Jet

☐ De 13.00 à 16.40 des programmes dédiés aux plus grands avec :

à 13.00 : Les grandes vacances

à 13.30 : C'est toujours pas sorcier notamment pour les 8-12 ans

de 14.00 à 15.00 : des cours pour les collégiens : 30 minutes de français et 30 minutes de maths

de 15.00 à 16.00 : des cours pour les lycéens : 1 heure de français, maths, histoire-géo, anglais ou philo

de 16.00 à 16.40 : La maison [Lumni FR](https://www.lumni.fr) pour les 8-12 ans (CE2, CM1 et CM2)

PIJ de Vienne Condrieu Agglomération

#ResteChezToi# :
mais soyons tous ensemble !

Pour les 11-17 ans

Vous tenez le choc ?

Comment se passe votre confinement ?

Nous sommes en train de vous préparer des actions à distance sur les semaines à venir...

Dont une semaine de l'orientation : au programme des vidéos métiers par des professionnels qui vous parlent de leur métier...

On garde le contact sur Facebook :

<https://www.facebook.com/pg/PIJ-de-Vienne-Condrieu-Agglomération>

LE COMPOST

Une activité utile à faire pendant le confinement.

La biodiversité au jardin c'est la diversité des organismes vivants, flore autant que faune. La favoriser, c'est faire de votre jardin un milieu vivant dans lequel des équilibres écologiques se mettent en place naturellement.

Il y a trois bonnes raisons de favoriser la biodiversité dans votre jardin :

- C'est l'une des conditions vous permettant de pratiquer un éco-jardinage, visant à produire des fruits et des légumes sains.
- En favorisant la biodiversité, y compris à accueillir des végétaux sauvages, vous contribuerez à recréer un équilibre naturel.
- Enfin, vous attirerez chez vous une faune riche, que vous prendrez plaisir à observer.



Et le compost dans tout ça ?

Les bonnes raisons de composter sont très nombreuses :

- Réduire le contenu de sa poubelle et donc le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité donc faire des économies.
- Réduire les émissions de CO₂ liées à la collecte des déchets et à leur incinération.
- Obtenir un excellent fertilisant car le compost est un engrais naturel.
- Mais nous oublions souvent qu'en compostant nous offrons également un habitat à tout un petit écosystème.

En effet, les composteurs accueillent des millions de micro-organismes, bactéries et petits animaux qui font la richesse de la vie du sol. Chaque maillon de cet écosystème joue un rôle bien précis. Les champignons microscopiques, les micro-organismes et de nombreux petits décomposeurs (cloportes, larves, vers...) vont entrer en action pour décomposer la matière organique.

Ces organismes du sol font partie des composantes les moins connues de la biodiversité alors que leur rôle est primordial. En aérant les sols et en fabriquant de l'humus, ils participent à la fertilité des terres, à la qualité de notre alimentation, à la qualité de l'eau... Grâce à vos composteurs, vous offrez donc, à votre échelle, un refuge à cette biodiversité incroyable.

Comment se procurer un composteur ?

On peut simplement déposer ses déchets sur un monticule de terre, dans un coin du jardin. Quand les services seront à nouveau opérationnels, vous pourrez contacter Vienne Condrieu Agglomération qui propose gratuitement des bacs à compost. Téléphone 04.74.78.32.10, ou sur internet : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/demarches-en-ligne/demande-de-composteur/>

Déchets à mettre

- De cuisine : restes de repas, épluchures, coquilles d'œuf, etc.
- De jardin : gazon (avec modération), paille, fleurs fanées...
- De maison : papier journal, cendres, copeaux de bois...

A ne pas mettre

- Viandes et poissons (pourrissent, attirent les charognards et développent des maladies/ parasites)
- Agrumes (acidifient le sol)
- Déchets non-organiques (comme des pierres)
- La litière animale, les excréments.